

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2018

---

## CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 829

présenté par  
Mme Dubost et M. Lescure

-----

### ARTICLE 61 OCTIES

À la seconde phrase de l'alinéa 10, substituer au mot :

« antérieurement »

les mots :

« de la situation antérieure à ces dernières ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.